JO

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs
N° 55 - AVRIL 1965
2° Supplément - 12.1965

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier, le 15 Avril 1965

NOTE n° 1

PYRALES DANS L'AUDE

La montée annuelle, depuis l'écorce des chenilles de pyrales qui attaquent certains vignobles de l'Aude va reprendre incessamment.

Elle nécessite dans les cas les plus graves l'exécution immédiate d'une pulvérisation à base de parathion, aux doses indiquées par le fabricant de la spécialité employée.

On peut aussi avoir recours à l'application sous forme liquide, de D.D.T., dont l'action plus durable ne peut être efficace qu'à la dose d'au moins 1.200 grammes de matière active à l'hectare, répandue sur les souches et non sur le sol.*

Cet avis est tout particulièrement valable pour les zones infestées de la région comprise entre Carcassonne, le Mont Alaric et l'Etang de Marseillette.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles
G. [illegible]

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. [illegible]

7147